

Quand la mer monte, j'ai honte.

Quand on analyse cette phrase, la proposition quand la mer monte, qui indique le moment de l'action d'avoir honte, est un complément de temps du verbe avoir honte. Elle commence par la **conjonction quand**.

Je suis venu te dire/ que je m'en vais/ comme dit si bien Verlaine/ au vent mauvais.

Cette jolie phrase de Serge Gainsbourg, comporte trois propositions.

- La 1ère : *Je suis venu te dire* : **proposition principale**.
- La 2ème : *que je m'en vais, au vent mauvais* : **Proposition subordonnée conjonctive**.
- La 3ème : *comme dit si bien Verlaine* : **Proposition subordonnée conjonctive**.

Quand la proposition subordonnée complément d'un verbe (d'une autre proposition) commence par une conjonction (que, quand, comme, si, lorsque, pour que, parce que, etc.), elle peut être appelée proposition subordonnée conjonctive.

Elle peut être :

1° complément d'objet.

Exemple : *Tu verras qu'il ne viendra pas.*

La proposition principale tu verras est complétée par la proposition subordonnée : *qu'il ne viendra pas*. **Tu verras ... quoi ? qu'il ne viendra pas.**

Cette proposition subordonnée conjonctive joue dans la phrase le rôle d'un complément d'objet direct et on peut aussi l'appeler **propositions subordonnée conjonctive complétive**.

On rencontre fréquemment une proposition complétive /



Après les verbes :

- ✓ Déclaratifs (dire, raconter, penser, croire...)
- ✓ De sentiment (craindre, admirer...)



Après des expressions impersonnelles (il faut, il est nécessaire, il convient...)



Après les présentatifs : c'est, il y a, voilà ou voici.

2° sujet du verbe de la proposition principale.

Exemple : *Il est peu probable qu'il fasse beau demain.*

Il, pronom impersonnel est le sujet apparent du verbe *est*. La proposition *qu'il fasse beau demain* est le sujet réel du verbe *est*.

3°complément de circonstance.

Exemples : *Ce pays **est** un paradis **quand arrive** le renouveau.*

On aurait pu dire : *ce pays est un paradis à l'arrivée du renouveau.*

À l'arrivée du renouveau est un complément de temps. La proposition subordonnée *quand arrive le renouveau* est donc elle aussi un complément de temps.

Les propositions subordonnées conjonctives servent souvent de compléments circonstanciels. Elles expriment généralement des circonstances :

- **De temps.** Ex. : *Ce pays est un paradis **quand arrive** le renouveau.*
- **De cause.** Ex. : *Il fait chaud **parce que** le soleil brille.*
- **De but.** Ex. : *On taille les arbres **pour qu'ils aient** de beaux fruits.*
- **De condition.** Ex. : *Il ferait chaud **si** le soleil brillait.*

Etc.

Les subordonnées circonstancielle de temps.

Elles sont introduites par les conjonctions de subordination : **alors que, aussitôt que, avant que, depuis que, dès que, pendant que, quand, tant que, etc.**

Ces conjonctions permettent de situer l'action évoquée dans la proposition principale par rapport à l'action évoquée dans la proposition subordonnée.

La subordonnée complément de temps indique que l'action principale est, par rapport à elle :

- ✓ soit **antérieure**

*Je vais rester là **jusqu'à ce qu'elle arrive.***

- ✓ soit **contemporaine**

*Tu sanglotes, tu gémis **à présent que** sonne l'heure.*

- ✓ soit **postérieure**

***Depuis qu'il a rencontré** cette fille, il ne fait plus de bêtises.*

Les subordonnées circonstancielle de cause.

Elles sont introduites par les conjonctions de subordination : **attendu que, comme, du moment que, étant donné que, non pas que, parce que, puisque, sous prétexte que, vu que ...**

Exemples :

- ***Puisque** tu n'en fais qu'à ta tête, tu assumeras seul la responsabilité de tes actes.*
- ***Comme** elle est dans l'impossibilité de se déplacer, elle m'a demandé de vous remettre ce mot d'excuse.*

Les subordonnées circonstancielle de but.

Elles sont introduites par les conjonctions de subordination : **afin que, de peur que, de sorte que, pour que...**

Exemple : *Son père fait tout ce qui est en son pouvoir **pour qu'il réussisse.***

Les subordonnées circonstancielles de comparaison.

Elles sont introduites par les conjonctions de subordination : **aussi que, autant que, comme, de même que, mieux que, moins que, plus que, tel que, tout autre que, etc.**

Exemples :

- *Tu mourus **comme** un astre se couche. (VICTOR HUGO)*
- *Il estime Rodrigue **autant que** vous l'aimez. (CORNEILLE)*

Les subordonnées circonstancielles de conséquence.

Elles sont introduites par les locutions conjonctives de subordination : **à tel point que, de telle façon que, de telle manière que, de sorte que, si bien que, tant que, etc.**

Exemple : *Ce jeu me plaisait **tant que** j'y passais des heures !*

Les subordonnées circonstancielles d'opposition ou de concession.

Elles sont introduites par les conjonctions de subordination : **alors que, bien que, même si, quand bien même, quoique, sans que...**

Exemple :

- ***Même si** vous me haïssiez, je vous déclarerais mon amour.*
- ***Pour grands que** soient les rois, ils sont ce que nous sommes. (CORNEILLE)*
- ***Quels que** soient les humains, il faut vivre avec eux.*

Les subordonnées circonstancielles de condition ou de supposition.



Différences entre ces deux notions.

- a) La condition est en quelque sorte la cause nécessaire pour que se produise un effet déterminé

Exemple : *Si vous reconnaissez vos torts, on vous pardonnera.*


(Pour qu'on vous pardonne, il faut que vous reconnaissiez vos torts.)

- b) La supposition (ou hypothèse) consiste à considérer simplement un fait comme possible sans qu'il en découle nécessairement des conséquences.

Exemple : *Si vous avez fait une erreur, reconnaissez-le franchement.*

(Le conseil exprimé par la proposition principale n'est nullement une conséquence de la supposition exprimée dans la subordonnée.)

Ces propositions sont introduites par les conjonctions de subordination : **à moins que, à supposer que, au cas où, pour peu que, pourvu que, selon que, si, suivant que...**

 Une règle à respecter : la concordance des temps.

La subordonnée circonstancielle de condition introduite par la **conjonction si** voit le temps de son verbe varier en fonction du temps du verbe de la principale.

- Si le verbe de la principale est à l'indicatif, celui de la subordonnée est au même temps.

Exemples :

Si tu persistes dans cette voie, tu prends le risque de le payer cher.

Si tu as persisté dans cette voie, tu as pris le risque de le payer cher.

- Si le verbe de la principale est au futur, le verbe de la subordonnée reste au présent.

Exemple : *Si tu persistes dans cette voie, tu prendras le risque de le payer cher.*

- Si le verbe de la principale est au conditionnel présent, celui de la subordonnée se met à l'imparfait de l'indicatif.

Exemple : *Si tu persistais dans cette voie, tu prendrais le risque de le payer cher.*

- Si le verbe de la principale est au conditionnel passé, celui de la subordonnée se met au plus que parfait de l'indicatif.

Exemple : *Si tu avais persisté dans cette voie, tu aurais pris le risque de le payer cher.*